

Zoom La machine du « Pressing de la Musardière », le dernier sur l'agglomération, devra s'arrêter dans trois ans, selon la loi

Et après 2017 ?

« Beaucoup de pressings ferment. Leurs responsables partent à la retraite en emportant leur savoir-faire, sans pouvoir céder leur affaire ». Élisabeth Danner, à la tête du « Pressing de la Musardière, soin du vêtement » à Pusey le constate amèrement.

Elle-même sera confrontée très bientôt à cette problématique. En cause, la loi qui lui interdira de se servir de sa machine au 1er janvier 2017. Une date butoir calculée en fonction de la date d'installation de ce matériel (*). Lequel fonctionne avec du perchloroéthylène, un produit qui sera totalement interdit en 2022. Cette machine, il faudra alors la faire « décontaminer et la détruire », regrette la patronne qui aura alors 59 ans et pas encore l'âge de partir à la retraite.

« Je serai obligée de prendre une décision. Soit je renouvelle mon matériel et je continue. Ce qui veut dire réinvestir 50.000 € sans aide. Quelle banque me suivra ? » Selon elle, les aides sont seulement réservées à l'ins-

tallation « d'aqua clean », une méthode de lavage à l'eau qui ne lui convient pas du tout : « Cette méthode permet au maximum de traiter 50 % des vêtements, le reste, on en fait quoi ? »

Un pouvoir dégraissant sans égal

Une question qui sous-entend un regret. Celui de devoir abandonner le « perchlo », décrété comme cancérigène mais dont le pouvoir dégraissant n'a, de son point de vue, pas d'égal. Certes, il sera remplacé par d'autres produits. « Ils n'ont pas les mêmes capacités » : « Les cotes de travail, tachées de goudrons ou de graisses, on ne pourra plus les prendre au risque d'encrasser les machines », anticipe-t-elle.

En se projetant deux ans plus tard, les questions se bousculent dans son esprit.

L'idéal pour Élisabeth Danner serait qu'un investisseur construise une structure d'au moins 100m² : « Je pourrais y terminer ma carrière en formant du personnel ».



■ Élisabeth Danner (ici à droite) est installée à Pusey depuis 24 ans.

Photo Dominique ROQUELET

Pour l'heure, rien ne se dessine. Il reste deux ans pour préparer l'avenir et permettre que l'agglomération de Vesoul ne se retrouve pas sans aucun pressing comme cela semble se dessi-

ner. À l'évocation de la fermeture du pressing de Cora, Élisabeth Danner sent poindre une inquiétude. Certains clients viennent déjà ici en demandant s'ils pourront compter sur moi. Pourra-t-elle tout accepter ? Sa petite

Les textiles ont beaucoup changé

► À la création de la zone Oasis, Élisabeth Danner avait aidé à l'installation de Vétimarché dans le bâtiment occupé actuellement par la Foire Fougère.

► Sur cette zone Oasis, des cellules commerciales allaient être construites pour plusieurs activités dont un pressing. En l'absence de formation au métier du pressing, Élisabeth a suivi un stage chez un fabricant de machines puis s'est installée le 1er janvier 1990. Elle a très vite appris à reconnaître les tissus et les fibres : « Les textiles ont beaucoup changé, on rencontre aujourd'hui beaucoup de vices cachés dans la composition des vêtements, des accessoires rajoutés, des erreurs d'étiquetage ce qui ne facilite pas le nettoyage ».

structure ne lui permet pas d'embaucher : « Elle est déjà trop petite pour mon activité ».

C.H.

☞ (*) À partir du 1er septembre 2014, les machines ayant atteint 15 ans devront être retirées.